

Revêtement du sol

Surface/sécurité antidérapage/contrastes

Il convient de respecter dans l'ensemble de la salle de bains une sécurité antidérapage de GB1 (bpa/EMPA) ou A (DIN 51130). Des exigences accrues (GB2/B) s'appliquent dans la zone de la douche. Le sol doit être mat ou mat profond (max. 10 unités de brillance). Distinguer la surface de la douche du sol par un contraste important (rapport entre les valeurs de luminosité $\geq 1:3$) facilite l'orientation et augmente la sécurité. Les recommandations du fabricant doivent être respectées lors du nettoyage des sols. Des détergents abrasifs peuvent durablement détériorer la sécurité antidérapage et le taux de brillance.

Couleur (par rapport à la pièce voisine également)

Un contraste suffisant entre les surfaces du sol et des murs (rapport entre les valeurs de luminosité $\geq 1:3$) facilite l'orientation dans la pièce. De toutes les surfaces, c'est le sol qui contribue le moins à une répartition optimale de la lumière, il doit donc constituer la surface la plus sombre de la pièce. Cela permet également aux personnes malvoyantes de reconnaître les éléments en céramique et la surface de douche claire. Dans les logements hébergeant des personnes atteintes de démence, le contraste entre les revêtements de sol des sanitaires et de la pièce voisine doit être aussi faible que possible.

Risques de glissade

Avez-vous besoin pour votre projet d'une proposition de concept avec une liste claire et détaillée? Alors n'hésitez pas à nous contacter pour une planification individuelle. Les revêtements de sol existants en céramique et en pierre naturelle, ainsi que ceux récemment posés avec les moyens actuels peuvent être traités pour devenir antidérapant. Ce traitement dure longtemps environ 3 à 5 ans d'effet, et il est une protection plus sûre pour chaque utilisateur des sanitaires, d'un escalier ou d'une cuisine. Ce traitement sans compromis visuel peut aussi s'appliquer sur les receveurs de douche émaillés à base de supports en métal, ainsi que ceux en céramique, également les receveurs de douche sans émission et sans revêtement peuvent recevoir ce traitement antidérapant. Ceci est une haute sécurité garantie contre tous les risques de glissade qui peuvent arriver.